

# SN PRODUCTIONS

## PU 43 MATCOAT 1-COMPOSANT

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### a. Identification de la substance ou de la préparation :

Nom du produit :

**PU 43 MATCOAT 1-Composant**

Application :

1-Composant système à base de Polyurethane.

#### b. Producteur/fournisseur:

SN Productions

Tel : + 33-(0)4-90-41-73-01

288 Le Cours Route de Méthamis

Fax : + 33-(0)4-90-41-73-01

84570 Malemort du Comtat - FRANCE

http : www.europebeton.com

#### c. Service chargé des renseignements:

Voir point 16

### 2 Identification des dangers

#### Principaux dangers



**Xi** : irritant

#### Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(R43)

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(R52/53)

Contient des isocyanates; se référer à d'indication de fabricant.

### 3 Composition/ informations sur les composants

#### Caractérisation chimique: :

#### a. Description:

polyisocyanate aliphatique

#### b. Identification de danger du produit :

| CASn°      | EINECS    | Désignation                   | %     | Symbole | phrases-R         |
|------------|-----------|-------------------------------|-------|---------|-------------------|
| 28182-81-2 | ----      | aliphatisch polyisocynaat     | > 50  | Xi      | 43                |
| 822-06-0   | ----      | hexamethyleen-1,6-diisocynaat | < 0,4 | T       | 23-36/37/38-42/43 |
| 1330-20-7  | 215-535-7 | xyleen                        | > 5   | Xn      | 10-20/21-38-65    |
| 4083-64-1  | 223-810-8 | 4-tolueensulfonylisocyanate   | < 5   | Xn      | 14-36/37/38-42    |

(Phrases -R importantes : voir rubrique 16)

### 4 Premiers secours

#### a. Indications générales:

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

#### b. Après inhalation:

N'est pas dangereux.

#### c. Après contact avec le peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### d. Après contact avec les yeux:

Lavage à l'eau en écartant les paupières pendant plusieurs minutes et consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

#### e. Après ingestion:

NE PAS FAIRE VOMIR.

Rincer la bouche abondamment et boire ensuite abondamment. Recourir à un traitement médical.

#### f. Indications destinées au médecin:

On ne connaît pas de mesures particulières de traitement symptomatique.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### a. Moyens d'extinction appropriés :

# SN PRODUCTIONS

## PU 43 MATCOAT 1-COMPOSANT

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Eau.

Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

*b. Produit d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité :*

Jet d'eau à grand débit.

*c. Dangers spécifiques :*

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

*d. Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :*

Porter des vêtements de protection.

Porter un appareil respiratoire autonome.

*e. Autres indications :*

Rassembler séparément l'eau et l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

*a. Précautions individuelles :*

Porter un équipement de sécurité. ( voir chapitre 8) Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Eloigner les personnes non protégées.

*b. Précautions pour la protection de l'environnement :*

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts ou le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les souterrains.

*c. Méthodes de nettoyage/récupération :*

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant ( sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13 .

### 7 Manipulation et stockage

#### MANIPULATION

*a. Précautions à prendre pour la manipulation :*

Prévoir un renouvellement d'air et / ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter équipement de protection respiratoire homologué.

*b. Préventions des incendies et des explosions :*

Pas de précautions spéciales.

#### STOCKAGE

*a. Mesures techniques/Conditions de stockage :*

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Lieux de stockage et de travail doivent être suffisamment aérés.

Ne conserver que dans le fût métallique d'origine. Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

*b. Conseils pour le stockage en commun :*

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

*c. Autres indications sur les conditions de stockage :*

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés.

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### a. Mesures techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

#### b Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

| EINECS | Désignation du produit | Type | Valeur /Unité |
|--------|------------------------|------|---------------|
|        |                        |      |               |

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

#### EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

##### a. Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

# SN PRODUCTIONS

## PU 43 MATCOAT 1-COMPOSANT

### b. Protection des mains

Matériaux pour gants pour utilisation à long terme:  
PVC, caoutchouc nitrile, Viton,

### c. Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques.

### d. Protection de la peau et du corps

Vêtements de protection à manches longues.

### e. Mesures d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

### f. Mesures de protection

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.



## 9 Propriétés physiques et chimiques

|                       |   |                                    |              |
|-----------------------|---|------------------------------------|--------------|
| Forme                 | : | liquide                            |              |
| Couleur               | : | jaune                              |              |
| Odeur                 | : | faible                             |              |
| Point de fusion       | : | > 90 °C                            |              |
| Point d'ébullition    | : | n.d.                               |              |
| Point d'éclair        | : | > 100°C                            |              |
| Temp d'inflammation   | : | n.d.                               |              |
| Temp de décomposition | : | n.d.                               |              |
| Limites d'explosive   | : | n.d.                               |              |
| Pression de vapeur    | : | n.d.                               |              |
| Densité               | : | ca 1,15 g/cm <sup>3</sup> bij 20°C | DIN 52217-02 |
| Solubilité dans l'eau | : | pratiquement insoluble             |              |
| pH valeur             | : | n.d.                               |              |
| Viscosité             | : | n.d.                               | DIN 53015    |

## 10 Stabilité et réactivité

### a. Décomposition thermique/ conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### b. Réactions dangereuses :

Rien

### c. Produits de décomposition dangereux :

néant, en cas de stockage et de manipulation appropriés.

En cas d'incendie: des gazes et vapeurs toxiques.

## 11 Informations toxicologiques

### a. Toxicité aiguë :

#### Valeurs LD/LC50 déterminées pour la classification :

| Composant               | oral LD50         | dermique | inhalation |
|-------------------------|-------------------|----------|------------|
| isocyanate aliphatique: | > 5 000 mg/kg rat |          |            |

### b. Effect primaire d'irritation :

**de la peau** rien

**des yeux** Peut être irritant

**Après ingestion :** Peut être irritant

**Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

### c. Effect chronique d'irritation :

# SN PRODUCTIONS

## PU 43 MATCOAT 1-COMPOSANT

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

### 12 Informations écologiques

**Indications sur l'élimination :** Difficilement biodegradable.

#### Toxicité aquatique :

| Componenten               | Algentoxizität  | Bakterientoxizität | Daphnientoxizität |
|---------------------------|-----------------|--------------------|-------------------|
| polyisocyanate alipatique | > 100mg/l (72h) |                    | 165 ppm           |

**Toxicité écologique :** Non déterminé

#### Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phéatique, les eaux ou les canalisations.

### 13 Considérations relatives à l'élimination :

#### a. Produit

Enlever selon les réglementations régionales, p.e. transporter à une installation d'incinération convenable.

#### b. Emballages non nettoyés :

Evacuation conformément aux prescription légales.

#### c. Catalogue Européen des déchets :

La classification par code de déchet doit être effectuée selon le Catalogue Européen des Déchets (EWC) spécifiquement pour chaque branche d'industrie et type de procédé industriel.

### 14 Informations relatives au transport

#### a. Transport par terre ADR/RID (dépasser frontière) :

|                                |                     |
|--------------------------------|---------------------|
| classe ADR                     | Inoffensif pour ADR |
| Code de restriction de tunnels | (-)                 |

#### b. Transport maritime IMDG :

|             |                      |
|-------------|----------------------|
| classe IMDG | Inoffensif pour IMDG |
|-------------|----------------------|

#### c. Transport aérien ICAO- TI en IATA- DGR :

|             |                      |
|-------------|----------------------|
| classe IATA | Inoffensif pour IATA |
|-------------|----------------------|

### 15 Informations réglementaires

#### a. Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



**Xi** : irritant

#### b. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Solution d'Isocyanates

#### c. phrases-R

|         |   |
|---------|---|
| R 43    | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  |
| R 52/53 | Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

#### d. phrases-S

|      |  |
|------|--|
| S 24 | Eviter le contact avec la peau.  |
| S 61 | Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de donnée de sécurité. |

#### e. VOC

## Fiche de Données de Sécurité

## SN PRODUCTIONS

**PU 43 MATCOAT 1-COMPOSANT**

|     |     |
|-----|-----|
| VOC | -EU |
| -   | %   |

**f. Prescription nationales :**

Contient des isocyanates; se référer à d'indication de fabricant.

**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel .

**\* phrases-R importantes :**

|          |  |
|----------|--|
| 14       | Réagit violemment au contact de l'eau.   |
| 20/21    | Nocif par inhalation et par contact avec la peau.                              |
| 23       | Toxique par inhalation.  |
| 38       | Irritant pour la peau.   |
| 36/37/38 | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.                    |
| 42/43    | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. |
| 42       | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.                             |
| 65       | Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.             |

**Plus d'information se trouve sur notre website: <http://www.europebeton.com>**

\* Numéro de téléphone de cas d'urgence : Tel.: +32 - (0)3 - 320.02.11

**La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit ces Directives dans leur droit national.**

*Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.*